



# Basket Santé



## 1) QU'EST CE QUE LE BASKET SANTE ?

Une politique de santé publique mise en place conjointement par les ministères, chargé de la santé et chargé des sports en collaboration avec le CNOSF (Comité Olympique National Sportif Français) qui vise à promouvoir l'activité physique pour tous et à tous les âges, notamment par le biais de l'activité physique adaptée (APA) à dispenser dans des structures labellisées

**Une volonté de la FFBB de développer cette pratique spécifique à visée de santé sur tout le territoire**

### Pour :

- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique,
- Répondre aux objectifs de santé et/ou de bien être de chacun,
- Envisager des prescriptions médicales de l'activité physique adaptée

Une forme de basket adaptée à la personne dans le but d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social

**Accessible à tous** : Des gestes fondamentaux du basket qui permettent de découvrir l'activité, de se (re)mettre en mouvement, des règles adaptées, des impacts physiques limités, sans dénaturer l'esprit du basket.

**Une approche** à la fois préventive, curative, d'accompagnement de l'activité.

**Aucune pathologie n'est exclue**, la pratique étant adaptée à la personne et à ses capacités.

A la particularité d'être ludique avec un matériel spécifique (ballons de taille et de textures différentes pour protéger les articulations, fournis gracieusement par la FFBB) et un panier transportable et réglable en hauteur, utilisable partout.

Une multitude d'exercices et de mises en situation validée par le CNOSF

## 2) LA FFBB PROPOSE

- Des formations, une mise à disposition de fiches techniques ou médicales ; vidéos ; tests; matériels...et, est en mesure de labelliser les actions/séances/manifestations...), conformément aux directives ministérielles.

- Trois (3) labels FFBB existent à ce jour:

**Label Découverte:** journée de découverte autour du sport Santé, notamment la découverte de l'Activité Physique Adaptée ;

**Label Résolutions: niveau 2** (autonomie partielle) et **niveau 3** (course et 3/3 possible, mais sans saut, ni contact) ;

**Label Confort:** ne requiert pas de mobilité

Ces labels permettent de diversifier l'offre de pratique en proposant notamment des créneaux « d'entretiens et de prévention » et/ou des créneaux « à visée curative » dans le cadre de prescriptions médicales.

Ils sont accompagnés d'un kit pédagogique (fiches d'exercices par niveau de jeu, fiches médicales des pathologies, fiches de suivi, un règlement de jeu 3X3 spécialement adapté pour le Basket Santé, tests) et d'un kit de matériel adapté.

**Les sessions** (prévues sur plusieurs mois, d'une durée minimale de 45 min), et les actions promotionnelles, sont identifiées par ces labels.

**Les encadrants** compétents sont diplômés « APA », et/ou « animateurs Basket », la formation fédérale « animateur basket » a une durée de 35 heures. La liste des diplômes requis n'est pas exhaustive

**Les salles de basket** ne sont pas toujours nécessaires, (sauf pour le label résolutions niveau 3), il vous est possible de passer une convention avec une structure associative dont la salle est existante, ou aussi mise à disposition d'une salle par la mairie

**Les créneaux** peuvent être le midi, le matin, le samedi matin afin de ne pas perturber les entraînements des équipes engagées en championnat

**Le coût de la cotisation** par personne est déterminé par le club. Cette cotisation peut être journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. De même qu'une licence est indispensable, de type « loisir » pour l'instant

**Le coût de la pratique physique** n'est pas pris en charge actuellement par la SS, mais, est en partie financé par les réseaux sports, santé bien être, financés notamment par les collectivités territoriales, mutuelles, associations de patients, etc...